Nations Unies DP/RPD/RAP/5

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
24 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025
25-28 août 2025, New York
Point 16 de l'ordre du jour provisoire
Descriptifs de programme régional (2026-2029)

Descriptif de programme régional pour l'Asie et le Pacifique (2026-2029)

Table des matières

Chapitre *Page*

I. Considérations générales 2

II. Priorités du programme et partenariats 6

III. Administration du programme et gestion des risques 13

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme 15

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le programme régional pour l'Asie et le Pacifique (2026-2029) 16

25-10268 (F) 020725 180725

Merci de recycler

I. Considérations générales

A. Contexte régional

1. L'Asie et le Pacifique demeurent un moteur mondial de croissance et de développement humain. Pour maintenir cette trajectoire, il faudra toutefois assurer la stabilité macroéconomique et politique, accélérer les investissements dans le numérique et l'écologie et renforcer la confiance du public, tout en faisant face à l'évolution démographique, à une triple crise planétaire et à l'incertitude géopolitique.

2. Les pays de la région ont réalisé des progrès historiques en matière de développement, même si les trajectoires sont différentes en raison de la diversité géographique, démographique, politique et économique de la région. Entre 1981 et 2019, 1,5 milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté monétaire[1] et la région a enregistré la plus forte progression de l'indice de développement humain (IDH) de toutes les régions entre 1990 et 2023[2]. Pourtant, les disparités interrégionales et nationales persistent. On estime que 495 millions de personnes vivent encore dans une pauvreté multidimensionnelle[3]. La richesse reste fortement concentrée, les 10 % les plus riches de la population représentant la moitié des revenus de la région[4]. Le chômage des jeunes a bondi à 13,9 % en 2023[5] dans une région où les jeunes représentent environ 19 % de la population, et des obstacles systémiques continuent d'exclure les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleurs du secteur informel ainsi que les microentreprises et les petites et moyennes entreprises de la sécurité économique, ce qui les expose davantage aux chocs. Près de 45 % de la population est dépourvue de protection sociale[6], et plus de 1,6 milliard de personnes n'ont pas accès à une couverture sanitaire[7]. L'écart grandissant entre l'IDH et l'IDH ajusté à la pression planétaire souligne une trajectoire insoutenable[8], 63 % du produit intérieur brut (PIB) de la région étant menacé par la perte de la nature[9].

3. Une gouvernance efficace a joué un rôle essentiel dans la progression du développement humain dans la région, des institutions fortes, des infrastructures publiques numériques, la collaboration entre les secteurs public et privé et une société civile engagée ayant contribué au progrès. Toutefois, des problèmes tels que la corruption[10], le faible contrôle exercé et le rétrécissement de l'espace civique

[1] PNUD, Rapport régional sur le développement humain 2024, *Making Our Future – New Directions for Human Development in Asia and the Pacific*, New York, 2024, p.12.
[2] PNUD, *Rapport sur le développement humain 2025 : Une affaire de choix – individus et perspectives à l'ère de l'IA*, New York, 2025, p. 286.
[3] PNUD, Rapport régional sur le développement humain 2024, *Making Our Future – New Directions for Human Development in Asia and the Pacific*, New York, 2024, p. 21.
[4] Ibid., p. 17.
[5] Organisation internationale du Travail (OIT), *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2024: Promoting Decent Work and Social Justice to Manage Ageing Societies*, Genève, OIT, 2024, p. 9.
[6] Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), *Social Outlook for Asia and the Pacific* (perspectives sociales pour l'Asie et le Pacifique), Bangkok, CESAP, 2024, p. ix.
[7] OIT, *Extending Social Health Protection: Accelerating Progress Towards Universal Health Coverage in Asia and the Pacific*, Genève, OIT, 2021, p. xiv.
[8] PNUD, Mise à jour du Rapport régional sur le développement humain 2024, Bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique, 13 mars 2024, p. 12 et 13.
[9] Temasek, Forum économique mondial et AlphaBeta, *New Nature Economy: Asia's Next Wave*, Singapour : Ecosperity, 2020, p. 10.
[10] Transparency International, *Indice de perception de la corruption 2024*, Transparency International, Berlin, 2025.

continuent de nuire à l'efficacité des institutions[11]. Associés aux carences de l'état de droit, aux obstacles à la justice et à la participation civique et à une prestation de services inéquitable, ces problèmes compromettent la légitimité, sapent la confiance du public et augmentent le risque d'instabilité et de crise.

4. L'égalité des sexes est au cœur du développement humain en Asie et dans le Pacifique. Si des politiques efficaces ont permis des progrès et les femmes sont de plus en plus à l'avant-garde du changement, les progrès se ralentissent et aucun pays n'a atteint la parité totale. Près de 770 millions de femmes ne font pas partie de la population active[12] et les femmes continuent d'être sous-représentées dans les gouvernements de la région[13]. Dans le contexte du recul démocratique, les acquis en matière d'égalité des sexes sont particulièrement menacés. La participation des femmes à des sphères économiques et publiques en évolution rapide reste entravée par des défis persistants, notamment le caractère disproportionné des soins non rémunérés, l'accès inégal au travail décent, aux compétences (en particulier dans le domaine du numérique et de l'intelligence artificielle) et aux financements, ainsi que les lois discriminatoires et les violences fondées sur le genre[14]. L'égalité des sexes est à la fois un impératif en matière de droits humains et une nécessité socioéconomique, car une plus grande égalité entre les hommes et les femmes pourrait permettre d'augmenter le PIB de la région de 4,7 % d'ici à 2030[15].

5. La transformation numérique et par l'intelligence artificielle remodèle le développement humain en Asie et dans le Pacifique, les pays démontrant le rôle de catalyseur qu'elle peut jouer pour élargir l'accès aux services financiers et essentiels, aux possibilités d'emploi et à l'engagement civique, en particulier pour les jeunes de la région. Toutefois, sans efforts délibérés pour réduire les fractures numériques, notamment entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci, et entre les hommes et les femmes[16], la transformation numérique risque d'aggraver les inégalités au lieu de les réduire. Par ailleurs, l'évolution du paysage numérique introduit des risques tels que les biais algorithmiques, les préoccupations en matière de vie privée et de droits et les préjudices en ligne, d'où la nécessité de garanties solides, de cadres réglementaires et de la responsabilité des entreprises.

6. La triple crise planétaire (risques climatiques, perte de biodiversité et pollution) représente une menace systémique pour le développement humain en Asie et dans le Pacifique. En 2023, 146 risques naturels ont touché 47 millions de personnes[17], tandis que l'élévation du niveau de la mer et les températures extrêmes menacent respectivement les mégapoles côtières de la région et des secteurs vitaux tels que l'agriculture et la pêche[18]. La déforestation et la dégradation des sols touchent 28 %

[11] Freedom House, *Freedom in the World 2025: The Uphill Battle to Safeguard Rights*, Washington, Freedom House, 2025, p. 28.

[12] CESAP, *Female Labour Force Participation and the Care Economy in Asia and the Pacific*, Bangkok, CESAP, 2022, p. 11.

[13] ONU-Femmes, *Snapshot of Women's Leadership in Asia and the Pacific*, ONU-Femmes pour l'Asie et le Pacifique. Consulté le 21 mars 2025.

[14] OIT, *Gender Equality in the Labour Market in Asia and the Pacific and the Arab States: Progress and Challenges*, Bangkok, Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique ; Beyrouth, Bureau régional de l'OIT pour les États arabes, 2016, p. 1.

[15] OIT, *Gender Equality in the Labour Market in Asia and the Pacific and the Arab States: Progress and Challenges*, Bangkok, Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique ; Beyrouth, Bureau régional de l'OIT pour les États arabes, 2016, p. 1.

[16] PNUD, Rapport régional sur le développement humain 2024, *Making Our Future – New Directions for Human Development in Asia and the Pacific*, New York, 2024, p. 22.

[17] CESAP, Banque asiatique de développement (BAD) et PNUD, *People and Planet: Addressing the Interlinked Challenges of Climate Change, Poverty and Hunger in Asia and the Pacific*, Bangkok, Nations Unies, 2024, p. 5.

[18] Ibid., p. 20 et 21.

des terres de la région, ce qui compromet la sécurité alimentaire et accroît la vulnérabilité aux chocs climatiques[19]. Les risques environnementaux aggravent la fragilité économique, en particulier pour les pauvres, les femmes et les communautés marginalisées. Malgré des engagements de plus en plus nombreux, la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, la faible application de la législation et le sous-investissement dans l'adaptation et la biodiversité entravent les progrès[20]. L'élan en faveur du changement s'intensifie néanmoins, porté par l'intérêt croissant pour d'autres modes de financement, tels que les marchés du carbone et les crédits de biodiversité, et par les communautés et les jeunes qui exigent le respect de l'obligation de rendre des comptes et demandent à jouer un rôle dans l'élaboration des solutions.

7. Il est essentiel de débloquer des financements durables pour placer l'Asie et le Pacifique sur la voie d'un développement porteur de transformation et de résilience et pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, des pressions budgétaires persistantes (taux d'intérêt élevés, volatilité des devises et augmentation de la dette) limitent la capacité des pays à investir dans les moteurs structurels du développement humain. Dans les pays où le service de la dette absorbe une part croissante des budgets nationaux[21], les gouvernements sont confrontés à des arbitrages difficiles qui affaiblissent la fourniture de services essentiels et la protection sociale, ce qui aggrave les inégalités et réduit la résistance aux chocs futurs. Les changements géopolitiques et géoéconomiques, par exemple en matière de commerce international, d'investissement et de coopération pour le développement, créent de nouvelles incertitudes pour les pays de la région et pour la coopération régionale.

8. Les crises sont de plus en plus systémiques, récurrentes et interconnectées, du fait de risques naturels, des chocs économiques et des revendications sociales et politiques non résolues. Dans certains contextes, ces chocs vont de pair avec la faiblesse des institutions et l'érosion de la confiance du public, ce qui accroît les risques d'instabilité et compromet la paix. Les changements climatiques, qui constituent l'un des principaux accélérateurs de crise dans la région, alimentent les catastrophes, les déplacements, les migrations dangereuses et l'insécurité alimentaire. En 2022, la région représentait 70 % des déplacements provoqués par les changements climatiques dans le monde[22]. Les crises perturbent les économies locales et les marchés de l'emploi et touchent de manière disproportionnée les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, qui fonctionnent souvent avec des marges de manœuvre limitées et sont des sources vitales de moyens de subsistance. L'effet cumulé de crises successives risque de déclencher des inversions de développement et un piège de la crise, où chaque choc s'ajoute au suivant et où la reprise devient plus lente, plus coûteuse et plus inégale. Les femmes, bien que touchées de manière disproportionnée, jouent également un rôle central dans la résilience et le relèvement.

B. Résultats et enseignements tirés de l'expérience

9. Le programme régional pour l'Asie et le Pacifique pour 2026-2029 s'appuie sur : a) les conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante du programme régional précédent ; b) les conclusions des évaluations régionales des

[19] Ibid., p. 19.

[20] Gloria Li, *Asia Has 'Enormous' Shortfall of Funds to Adapt to Climate Change, Warns ADB*. Financial Times, 21 octobre 2024. Consulté le 25 mars 2025.

[21] PNUD, Rapport régional sur le développement humain 2024, *Making Our Future – New Directions for Human Development in Asia and the Pacific*, New York, PNUD, 2024, p. 69.

[22] Ibid., p. 58.

projets et des réalisations ; c) les priorités définies dans les descriptifs de programme de pays du PNUD pour la région ; d) les orientations en matière de programme des partenaires régionaux ; e) les consultations avec les parties prenantes et les partenaires de la région Asie-Pacifique en vue de l'élaboration du Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029 ; f) les progrès réalisés en matière de programme au cours des cycles de programmation régionaux précédents ; et g) des exercices de réflexion interne et de création de sens.

10. L'évaluation indépendante du programme régional pour l'Asie et le Pacifique pour 2022-2025 a confirmé la valeur ajoutée significative qu'apporte le PNUD pour faire avancer les priorités de développement et la coopération au niveau régional. Malgré la baisse du financement des activités de base, le programme a mobilisé 141 % de son objectif de ressources. L'efficacité du programme tient au pouvoir de mobilisation du PNUD, à sa direction éclairée, à sa capacité à développer des solutions au moyen de partenariats et d'investissements stratégiques, ainsi qu'à sa capacité à traiter des questions sensibles et transfrontalières qui sont mieux servies par des points d'entrée régionaux. Les portefeuilles phares tels que le financement de l'action climatique, l'autonomisation des jeunes, les entreprises et les droits de l'homme sont arrivés à maturité, libérant ainsi de nouvelles possibilités en matière de programme et renforçant l'avantage du PNUD en matière de collaboration. Un nouveau portefeuille de programmes transfrontaliers sur la gestion des ressources naturelles montre la complémentarité entre les programmes régionaux et les programmes de pays, tandis que les travaux régionaux sur l'intégrité judiciaire et la prévention de l'extrémisme violent ont donné des résultats notables. Les approches systémiques et interconnectées de l'économie circulaire, de la gestion des déchets, des plastiques et de la pollution, ainsi que le lien entre le climat et la santé, offrent des possibilités de transposition à plus grande échelle.

11. L'évaluation recommande de s'appuyer sur ces points forts et ces investissements, en veillant à : a) concevoir le nouveau programme comme un instrument stratégique et intégré axé sur un nombre réduit de résultats à fort impact ; b) adopter des approches de portefeuille pour dégager des synergies en interne et avec les partenaires ; c) tirer parti de manière stratégique des partenariats avec les organisations régionales et les banques multilatérales de développement et diversifier les partenariats avec le secteur privé et les fondations ; d) renforcer davantage les synergies entre les programmes régionaux et de pays ; e) tirer pleinement parti du rôle d'accélérateur joué par la gouvernance ; f) accroître l'ambition de faire progresser l'autonomisation des femmes et ne laisser personne de côté ; g) axer la transition énergétique juste sur des approches plus stratégiques ; h) renforcer les travaux sur la protection sociale ; i) positionner le PNUD pour soutenir la transformation numérique et l'intelligence artificielle ; et j) positionner le programme régional comme une plateforme d'innovation et de travail multithématique.

12. Les consultations approfondies sur lesquelles repose le Plan stratégique du PNUD renforcent les avantages comparatifs du PNUD, tant au niveau mondial que dans la région. En alliant expertise mondiale et présence profonde au niveau national et en s'appuyant sur des partenariats de confiance de longue date avec diverses parties prenantes, le PNUD est particulièrement bien placé pour servir de rassembleur et d'interlocuteur crédible, qui facilite le dialogue et la coopération entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et le système des Nations Unies. Son mandat et sa capacité à élaborer des solutions de développement axées sur la gouvernance lui permettent de fonctionner dans des paysages de développement complexes. Les approches éprouvées du PNUD en matière de gestion des risques, de promotion de l'inclusion et de promotion d'institutions responsables fondées sur les droits renforcent son rôle de partenaire stratégique pour un développement anticipatif, résilient et durable. Les parties prenantes d'Asie et du Pacifique ont souligné que la

gouvernance était une valeur ajoutée essentielle du PNUD. Les personnes interrogées dans la région ont identifié des besoins en matière d'appui qui sont en convergence étroite avec les priorités mondiales décrites, notamment le développement et la diversification économiques, l'atténuation des changements climatiques, la transformation numérique, la gouvernance et l'état de droit et la protection sociale. L'analyse des priorités des bureaux de pays du PNUD va dans le sens des priorités et des besoins des parties prenantes, l'accent étant mis de plus en plus sur : a) la jeunesse en tant que groupe démographique essentiel pour la transformation économique, la stabilité sociale et l'innovation ; b) la gouvernance de l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'intégration des technologies financières et la réglementation des données transfrontalières, en plus de l'inclusion numérique de base ; c) le financement tenant compte des questions de genre et la participation économique des femmes ; et d) le renforcement de la résilience.

II. Priorités du programme et partenariats

13. Conformément aux principes de régionalité du PNUD, le programme régional pour l'Asie et le Pacifique pour 2026-2029 portera sur l'élaboration et le déploiement de solutions intégrées au niveau des systèmes pour les questions de développement d'importance régionale qui sont mieux traitées aux niveaux sous-régional et régional et qui complètent les travaux menés aux niveaux national et mondial. Le soutien apporté par le programme régional sera orienté vers l'avenir, le but étant a) de prendre en compte l'évolution du paysage du développement façonné par des risques existentiels tels que les changements climatiques, les changements démographiques, les perturbations technologiques, les risques croissants en matière de gouvernance et l'évolution du paysage géopolitique et géoéconomique ; et b) de répondre à des transformations structurelles de plus en plus profondes, notamment le vieillissement des populations, l'urbanisation rapide et l'accélération des migrations. Les partenariats, l'innovation, la numérisation et l'augmentation du financement du développement sont au cœur des efforts déployés pour relever ces défis.

14. Dans sa portée, son orientation, ses méthodes d'exécution et son mode de communication des résultats, le programme régional s'aligne sur le Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029 et son cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources et les adapte aux demandes formulées et aux problèmes rencontrés par les pays de programme en Asie et dans le Pacifique. Le Plan stratégique du PNUD reconnaît que la prochaine frontière de l'humanité est de faire progresser le développement humain tout en réduisant les pressions planétaires associées au progrès socioéconomique et définit un cadre comptant quatre objectifs stratégiques comme suit : 1) la prospérité pour tous ; 2) une planète en bonne santé ; 3) une gouvernance efficace ; et 4) la résilience face aux crises. Ces quatre objectifs stratégiques sont alimentés par trois accélérateurs de progrès, à savoir : a) la transformation numérique et l'intelligence artificielle ; b) l'égalité des genres ; et c) le financement de systèmes alimentaires durables. Ces objectifs et accélérateurs sont étroitement liés, se reflètent fortement dans les divers programmes de développement en Asie et dans le Pacifique et dominent invariablement les programmes de pays du PNUD dans la région.

15. Avec les objectifs d'ensemble consistant à catalyser la coopération régionale et les transformations systémiques qui permettent aux pays d'Asie et du Pacifique d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable et de parvenir à un développement humain élevé en équilibre avec les limites planétaires, le programme régional adopte les objectifs stratégiques et les accélérateurs décrits dans le Plan stratégique du PNUD et se concentre sur les leviers qui sont susceptibles de catalyser le changement à travers

les résultats, en tirant parti du mandat du PNUD consistant à travailler dans tous les secteurs. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur la gouvernance, non seulement en tant qu'objectif stratégique mais aussi en tant que moteur du développement durable, qui fait partie intégrante de la lutte contre les inefficacités institutionnelles, l'exclusion et l'impunité, lesquelles sapent souvent la confiance du public et contribuent à l'apparition de crises.

16. La théorie du changement qui sous-tend le programme régional vise à faciliter les changements stratégiques en s'éloignant des modèles de développement dominants, mais souvent non durables, pour adopter des approches mieux adaptées à la complexité des défis et des opportunités à venir, sachant qu'il n'existe pas de solutions toutes faites. Conformes au Plan stratégique du PNUD et présentés comme priorités régionales, les quatre changements stratégiques intégrés dans le programme régional sont orientés vers :

a) Des systèmes économiques plus inclusifs qui s'attaquent aux inégalités structurelles, développent le travail décent et la protection sociale et permettent aux groupes marginalisés de prospérer dans les transitions verte et numérique (« prospérité pour tous ») ;

b) Des voies de développement plus intégrées qui allient la gestion de l'environnement et les objectifs économiques et sociaux et permettent aux pays de gérer les transitions climatiques et naturelles (« planète saine ») ;

c) Des systèmes de gouvernance plus centrés sur les personnes, responsables et dotés de moyens numériques, capables de fournir des services équitables, d'anticiper des risques complexes et de permettre une participation inclusive (« gouvernance efficace ») ; et

d) Une réponse aux crises plus anticipative, tenant compte des questions de genre et intégrée qui prévient l'escalade des risques, accélère le relèvement et intègre la résilience dans le développement à long terme (« résilience face aux crises »).

17. Le programme régional intègre les trois accélérateurs du Plan stratégique dans ses quatre priorités régionales afin de renforcer le changement systémique et d'avoir un impact à grande échelle, tout en les reconnaissant comme des priorités importantes à part entière :

a) La transformation numérique et l'intelligence artificielle seront exploitées pour élargir les possibilités économiques ; améliorer la prestation de services publics ; renforcer la participation citoyenne, la surveillance et le contrôle de l'environnement ; et atteindre les populations mal desservies, y compris dans des contextes de crise. Le programme régional s'efforcera de combler les lacunes en matière d'accès et de capacités, de renforcer la gouvernance et les garanties et de promouvoir des approches numériques dès la conception ;

b) L'égalité des genres progressera grâce à des efforts visant à lever les obstacles structurels à l'accès des femmes à un travail décent, au perfectionnement des compétences, au financement, aux actifs productifs et aux postes de direction ; à promouvoir une prise de décision inclusive ; et à améliorer les données ventilées pour une prise de décision correspondante ;

c) Le financement durable sera encouragé en soutenant le développement de systèmes de financement intégrés ; en adaptant les instruments de financement aux priorités en matière de protection sociale, de risques climatiques et de réponse aux crises ; en renforçant la capacité nationale à mobiliser des financements mixtes et des ressources nationales ; et en favorisant l'inclusion financière des groupes marginalisés.

18. Le programme régional répondra à ses priorités par : a) des initiatives ciblées et intégrées cofinancées aux niveaux régional, multinational et sous-régional, conçues en collaboration avec les partenaires régionaux et les pays de programme ; b) des programmes intégrés et des services consultatifs en matière de politique ; et c) des plateformes régionales et multinationales et des espaces impartiaux permettant aux partenaires et aux parties prenantes d'aborder les questions de développement régionales, sous-régionales et transfrontalières, ainsi que les problèmes régionaux communs et nouveaux, qui bénéficient de perspectives multinationales et du partage d'expériences et de solutions. Il encourage l'innovation pour aider à surmonter les obstacles institutionnels, financiers et en matière d'information qui peuvent être trop élevés à surmonter par un pays. Il facilite la production de connaissances et le partage d'expériences et d'expertise, notamment au moyen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, dans l'intérêt de tous et pour l'action collective.

19. Conforme au Plan stratégique du PNUD, le programme régional vise à soutenir une démarche systémique, adaptative et intégrée en matière de développement, en appliquant de nouvelles approches et de nouveaux outils de politique et de mise en œuvre pour répondre de manière dynamique à des problèmes complexes et pour appuyer des transitions financièrement durables et menées localement qui englobent l'action publique-privée avec une gouvernance fondée sur les droits. Dans toutes ses priorités, le programme régional met fortement l'accent sur la nécessité de ne laisser personne de côté en répondant aux besoins différenciés des divers groupes de population et des secteurs. Il vise à réduire les inégalités structurelles préexistantes entre les différents groupes, à réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux chocs, à leur donner les moyens de s'épanouir dans les transitions vertes et numériques et à renforcer leur capacité à contribuer de manière plus efficace. À travers le programme régional, le PNUD s'emploiera avec les gouvernements, les institutions régionales et les partenaires de développement à identifier les ressources inexploitées et à mobiliser les investissements qui correspondent à la complexité des défis à long terme, au-delà des silos traditionnels et des approches sectorielles.

Priorité régionale 1 : la prospérité pour tous

20. Le programme régional s'appuiera sur les partenariats de confiance du PNUD avec les gouvernements, le pouvoir de mobilisation et l'élan en faveur des transitions pour faire progresser la prospérité pour tous. Il reposera sur des stratégies qui favorisent l'élaboration de politiques fondées sur des données, encouragent l'apprentissage transnational et cultivent les écosystèmes d'innovation, et il complétera les efforts déployés au niveau national tout en accélérant le changement systémique. Le programme régional sera adapté aux femmes, aux jeunes, aux migrants et aux personnes handicapées, ainsi qu'aux microentreprises et petites et moyennes entreprises et aux secteurs informels. Les voies de changement comprennent : a) le renforcement de la planification et du financement intégrés ; b) l'élargissement des possibilités économiques ; et c) le renforcement des systèmes de protection sociale.

21. Pour renforcer la planification et le financement intégrés, le programme régional :

a) Fera progresser la planification du développement et les systèmes budgétaires prêts pour l'avenir, grâce à l'élaboration de politiques évolutives et au suivi des politiques en temps réel, en tirant parti de la prospective, des mégadonnées et des outils d'intelligence artificielle ;

b) Promouvra les modèles d'économie circulaire et fondée sur la nature, les chaînes de valeur vertes et les solutions économiques locales, en particulier dans les contextes touchés par les changements climatiques et à forte mobilité ;

c) Facilitera l'accès au financement du développement au moyen de financements mixtes, d'obligations vertes et d'assurances contre les risques climatiques.

22. Pour élargir les possibilités économiques, le programme régional :

a) Positionnera les pays de manière qu'ils puissent répondre aux transitions grâce à des stratégies d'emploi, de création d'entreprises et de développement de la main-d'œuvre prêtes pour l'avenir ;

b) Soutiendra une prise de décision éclairée en comblant les lacunes en matière de données et de diagnostics sur le marché du travail ;

c) Améliorera les opportunités pour les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les groupes vulnérables grâce au développement des capacités, à l'innovation et à l'accès au financement, aux actifs productifs et aux marchés ;

d) Favorisera des stratégies visant à renforcer les investissements dans les systèmes de soins et les économies informelles.

23. Pour renforcer la protection sociale et les systèmes de santé, le programme régional :

a) Fera progresser les systèmes de protection sociale en améliorant leur couverture, leur capacité de réaction aux chocs, leur dispositif de responsabilité, leur cohérence régionale et leur transférabilité entre pays ;

b) Positionnera les systèmes de protection sociale et de santé comme des instruments essentiels de résilience en les intégrant dans la préparation aux crises, la planification des réponses et les cadres de financement durable ;

c) Améliorera le ciblage, le suivi et le dispositif de responsabilité des systèmes de protection sociale et de santé, notamment grâce à des solutions numériques adaptables.

24. Le programme régional collaborera avec les institutions financières internationales et le secteur privé pour éliminer le risque des investissements, tandis que les actions avec les gouvernements soutiendront la planification intégrée et la conception conjointe de services et de filières d'emploi. Les partenariats avec les organismes régionaux renforceront la cohérence des politiques et la coopération, tandis que la collaboration entre les secteurs public et privé favorisera les compétences, les écosystèmes d'entreprise et les modèles opérationnels responsables. Les partenariats universitaires fourniront des diagnostics fondés sur des données probantes et la collaboration avec les partenaires du système des Nations Unies, notamment la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), garantira un appui coordonné.

Priorité régionale 2 : une planète saine

25. Le programme régional s'appuiera sur les cadres mondiaux, les plateformes de coopération régionale et les partenariats de confiance du PNUD avec les gouvernements pour promouvoir une planète saine. Il reposera sur des stratégies qui favorisent les approches régionales coordonnées et transfrontalières, adaptent les solutions aux divers contextes écologiques et socioéconomiques, renforcent le lien entre la santé et l'environnement et d'autres stratégies d'action intégrées et garantissent un partage équitable des avantages et des charges lors des transitions. Le programme régional sera adapté aux femmes, aux jeunes, aux travailleurs informels et aux communautés autochtones. Les voies de changement comprennent : a) l'appui

à des transitions justes et inclusives ; b) la prise en compte des risques climatiques et naturels et des effets en cascade sur la santé ; et c) l'accélération du financement des économies verte et bleue.

26. Pour soutenir des transitions justes et inclusives, le programme régional :

a) Aidera les pays à dissocier la croissance des émissions de carbone en développant les énergies renouvelables, les infrastructures fondées sur la nature et l'énergie à un coût abordable ;

b) Favorisera les transitions vertes en améliorant et en protégeant la main-d'œuvre grâce à des stratégies d'emploi et de perfectionnement des compétences, ainsi qu'à des systèmes de protection sociale et de santé adaptés ;

c) Renforcera le rôle de premier plan, l'esprit d'entreprise et l'influence politique des femmes dans les transitions vertes grâce à des plateformes, à des réseaux, au développement des capacités et à l'accès au financement.

27. Pour faire face aux risques liés au climat et à la nature et aux effets en cascade sur la santé, le programme régional :

a) Aidera les gouvernements à concrétiser leurs engagements au moyen de contributions déterminées au niveau national, de plans d'adaptation nationaux, de stratégies et de plans d'action nationaux pour la biodiversité et d'objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres ;

b) Fera progresser l'action sur les questions transfrontalières (gestion des bassins versants, pollution atmosphérique et plastique, réduction des risques de catastrophe et gouvernance des océans) grâce à la coopération et à la coordination régionales ;

c) Aidera les pays à améliorer la gestion des ressources environnementales et à relever les défis de la dispersion géographique en tirant parti des outils numériques et d'intelligence artificielle ;

d) Favorisera les approches « Une seule santé » en renforçant la planification, le financement et la coordination intégrés et en intégrant la résilience climatique dans les infrastructures de santé.

28. Pour accélérer le financement des économies verte et bleue, le programme régional :

a) Soutiendra le développement d'écosystèmes durables de financement de l'action climatique en mobilisant des capitaux publics, privés et philanthropiques, en s'appuyant sur des instruments tels que les obligations vertes, les conversions de dettes en mesures en faveur de la nature et la fiscalité climatique ;

b) Promouvra le partage équitable des avantages, la transparence et l'investissement responsable grâce à la coopération régionale pour la tarification du carbone et les marchés de la nature, ainsi que l'élaboration de garanties ;

c) Aidera les pays à catalyser l'industrialisation verte dans des secteurs tels que l'acier vert, le transport électrique et la fabrication verte, et à renforcer les investissements dans l'infrastructure numérique verte.

29. Le programme régional collaborera avec les ministères de tutelle, la société civile et les collectivités en vue de garantir l'appropriation nationale et d'encourager les approches faisant appel à l'ensemble de la société. Les collaborations avec les partenaires du système des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), garantiront un soutien coordonné. L'engagement auprès de plateformes régionales, notamment la

Coalition des ministres des finances pour l'action climatique, favorisera la cohérence des politiques, tandis que la poursuite des partenariats avec des fonds verticaux, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi qu'avec des investisseurs privés contribuera à mobiliser des financements pour des réalisations porteuses de transformation. Les partenariats avec des organisations régionales, notamment l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD) et le Forum des îles du Pacifique, renforceront la gouvernance transfrontalière des écosystèmes partagés.

Priorité régionale 3 : une gouvernance efficace

30. Le programme régional s'appuiera sur la direction éclairée du PNUD à l'échelle mondiale, son pouvoir de mobilisation et ses relations de confiance et sur la forte demande régionale de solutions de gouvernance pour promouvoir une gouvernance efficace. Il reposera sur des stratégies qui améliorent la cohérence régionale, favorisent des solutions numériques dès la conception et répondent aux exigences de gouvernance des transitions numériques et vertes ainsi que des crises. Le programme sera adapté aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées et aux populations migrantes et touchées par les crises. Les voies de changement comprennent : a) le renforcement d'une gouvernance et d'une prestation de services inclusives et responsables ; et b) la promotion des droits de l'homme et une participation civique véritable.

31. Pour renforcer la gouvernance inclusive et responsable, le programme régional :

a) Favorisera la responsabilité institutionnelle en renforçant les institutions de contrôle (organismes de lutte contre la corruption, institutions nationales de défense des droits de l'homme, parlements et systèmes judiciaires) ;

b) Améliorera la sécurité et la justice en renforçant les capacités institutionnelles, en développant les services de justice et en s'attaquant aux obstacles juridiques et structurels à l'accès à la justice ;

c) Accélérera la gouvernance numérique en testant, en adaptant et en développant l'infrastructure publique numérique, en favorisant un accès équitable et en renforçant les cadres réglementaires et les garanties.

32. Pour promouvoir les droits de l'homme et une participation civique véritable, le programme régional :

a) Encouragera des modèles de gouvernance participative grâce à des mécanismes de participation du public à l'élaboration des politiques, à l'engagement civique et à la responsabilité sociale, en tirant parti des outils numériques ;

b) Renforcera les pratiques de fonctionnement responsables et la responsabilité du secteur privé en améliorant les mécanismes de recours étatiques et non étatiques, par la mobilisation des jeunes et des médias ;

c) Promouvra un discours public inclusif et l'obligation de rendre compte en renforçant l'accès à l'information, la participation et le dialogue entre la société civile, les communautés et les gouvernements, y compris pendant les transitions et les crises, en tirant parti des outils numériques ;

d) Favorisera la représentation et le rôle de premier plan des femmes et des jeunes dans la gouvernance en renforçant leurs capacités, en élargissant les réseaux d'action collective et en améliorant l'accès aux espaces de prise de décision.

33. Le programme régional collaborera avec les institutions gouvernementales à tous les niveaux pour promouvoir l'intégration d'approches de gouvernance efficaces,

tandis que les actions menées avec les organisations régionales, dont l'ASEAN et le Forum des îles du Pacifique, favoriseront la collaboration entre les pays et la cohérence des politiques. Les partenariats avec la société civile, les universités et le secteur privé faciliteront l'apprentissage comparatif et élargiront la portée des stratégies de gouvernance, tandis que la collaboration avec les partenaires du système des Nations Unies, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Pacte mondial des Nations Unies et les institutions financières internationales, facilitera la programmation conjointe et permettra de tirer parti de l'expertise collective.

Priorité régionale 4 : la résilience face aux crises

34. Le programme régional s'appuiera sur la présence opérationnelle du PNUD, son accès privilégié aux gouvernements et aux réseaux communautaires et son soutien de longue date à la gestion des risques de catastrophe pour accroître la résilience face aux crises. Il reposera sur des stratégies qui permettent aux bureaux de pays de « rester et agir », d'améliorer les capacités d'anticipation et de réaction et de promouvoir la coopération régionale en matière de risques transfrontaliers. Le programme sera adapté aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux populations déplacées et migrantes et aux microentreprises et petites et moyennes entreprises. Les voies de changement comprennent : a) le renforcement des approches d'anticipation, de prévention et de consolidation de la paix pour faire face aux risques multidimensionnels et au développement à l'épreuve des risques ; et b) la promotion d'une reprise résiliente.

35. Pour renforcer l'anticipation, la prévention et le développement à l'épreuve des risques, le programme régional :

a) Renforcera les capacités régionales et nationales d'anticipation des risques en intégrant l'alerte rapide et l'analyse des risques dans les cadres de planification et de financement et en renforçant les systèmes régionaux de données sur les risques transfrontaliers ;

b) Améliorera les cadres et les systèmes régionaux et nationaux de gestion des risques de catastrophe, tout en les utilisant comme plateformes pour la gestion intégrée des crises ;

c) Favorisera la résilience face aux crises en encourageant le dialogue inclusif, le règlement participatif des problèmes et le renforcement de la confiance, et en renforçant le rôle de premier plan joué par les femmes et les jeunes dans la consolidation de la paix ;

d) Élargira l'accès des pays à un financement de crise souple et échelonné en intégrant les instruments relatifs au climat, à la santé, aux pertes et dommages et aux capitaux privés dans des stratégies de financement cohérentes, en les reliant aux services de protection sociale et à l'aide au relèvement.

36. Pour favoriser une reprise résiliente, le programme régional :

a) Élargira l'aide au relèvement pour les populations touchées par des crises en favorisant la résilience des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, l'accès de tous aux moyens de subsistance et au financement et la fourniture de services par voie numérique ;

b) Favorisera un relèvement tenant compte des questions de genre en soutenant des systèmes de soins élargis, un accès équitable aux services, des moyens

de subsistance tenant compte des questions de genre et le rôle de premier plan joué par les femmes dans les efforts de relèvement ;

c) Aidera les institutions à faire face aux causes profondes de la fragilité en intégrant l'adaptation aux changements climatiques, les solutions fondées sur la nature, la résilience face aux catastrophes et la sensibilité aux conflits dans les stratégies de reprise.

37. Le programme régional catalysera les partenariats avec les institutions financières internationales (y compris la Banque asiatique de développement) et les partenaires du système des Nations Unies (y compris le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe et ONU-Femmes) afin d'élargir les solutions pour un développement tenant compte des risques et une reprise résiliente. Les actions menées avec les organisations régionales tireront parti de leur pouvoir de mobilisation et de leurs réseaux gouvernementaux privilégiés pour apporter des réponses cohérentes aux risques transfrontaliers. Les partenariats avec le secteur privé viseront à mobiliser des fonds pour le relèvement, tandis que les actions menées avec la société civile locale et les collectivités garantiront l'appropriation par ces dernières et la durabilité.

III. Administration du programme et gestion des risques

38. Le présent descriptif de programme régional donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats régionaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme régional sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

39. Le Directeur régional du Bureau pour l'Asie et le Pacifique assure la supervision directe et la responsabilité de la mise en œuvre du programme régional. En vertu d'une délégation de pouvoir, le Directeur régional adjoint est chargé du contrôle et, notamment, supervisera directement le responsable du programme régional et du Réseau mondial pour les politiques. L'assurance qualité du programme régional relève de la responsabilité du Directeur régional ou de son représentant, avec l'appui de l'équipe de planification stratégique et de supervision. En collaboration avec le Groupe de l'appui à la gestion des programmes, les équipes du Réseau mondial pour les politiques et les chefs de projet, le responsable du programme régional et du Réseau mondial pour les politiques sera chargé d'assurer effectivement la gestion quotidienne, le suivi et l'assurance qualité du programme régional et des projets.

40. Le conseil consultatif du pôle régional de Bangkok, présidé par le Directeur régional adjoint du PNUD et composé de représentants résidents, de représentants résidents adjoints et de hauts fonctionnaires de la région, guidera la mise en œuvre du programme ; il en validera la pertinence par rapport aux priorités nationales et mondiales et appuiera une gestion efficace des risques. Il examinera les priorités du programme et proposera des ajustements le cas échéant, conformément aux principes de la gestion adaptative.

41. Le programme régional sera principalement exécuté directement, en faisant appel, le cas échéant, à des agents d'exécution et à des organisations non gouvernementales. Il s'emploiera à poursuivre les efforts faits par le PNUD pour optimiser l'efficacité et l'efficience opérationnelles, notamment en ce qui concerne les investissements institutionnels dans les outils et plateformes numériques et d'intelligence artificielle, et le recours à des approches intersectorielles et basées sur

le portefeuille, afin de maximiser l'impact, de réduire les doublons et d'adapter les investissements pour plus de valeur.

42. Une optique systémique offre les modalités d'approche, en alignant les capacités, les institutions, les ressources et les incitations, et consiste en une adaptation continue aux informations reçues pour formuler des voies de développement résilientes, inclusives et orientées vers l'avenir. La nature interconnectée des objectifs de développement durable et les problèmes sans précédent auxquels est confronté le développement humain exigent un apprentissage et une adaptation continus. Pour rester efficace, le programme intégrera des approches complexes et évolutives dans la planification, l'évaluation et la prise de décision. En conformité avec le Plan stratégique du PNUD, le programme régional appliquera des approches basées sur le portefeuille et les systèmes pour avoir un impact en matière de transformation systémique et aura recours à toute la gamme des modalités de mise en œuvre disponibles pour répondre rapidement aux nouveaux besoins, pour innover et itérer et pour établir des partenariats efficaces. Les activités de programme seront conçues en collaboration avec les bureaux de pays et les partenaires afin de garantir qu'elles correspondent aux différents contextes, sont conformes aux priorités nationales et offrent des possibilités de synergie. L'ensemble du programme régional fera l'objet d'une assurance qualité et d'une évaluation conformément aux lignes directrices institutionnelles.

43. La réussite de la mise en œuvre du programme régional dépendra de la gestion de plusieurs risques interconnectés. Les activités de programme du PNUD visent à identifier, atténuer et gérer des risques qui menacent de réduire la capacité du programme régional à agir, à s'adapter et à innover, notamment l'incertitude concernant la disponibilité des ressources de base et des autres ressources, le manque de co-investissements au niveau national et l'insuffisance des capacités régionales pour répondre à la demande d'appui. Pour gérer efficacement les risques, le programme régional adoptera des approches souples, agiles et adaptables qui permettent d'anticiper la volatilité des financements et de s'y préparer, d'investir dans les capacités régionales et les systèmes de connaissances pour assurer la durabilité et de tirer parti des partenariats pour faire face à l'incertitude et maintenir l'espace opérationnel. Pour améliorer la résilience financière, le programme diversifiera sa base de financement, en forgeant des partenariats stratégiques avec des institutions financières internationales, des organisations philanthropiques et le secteur privé, et développera et renforcera les partenariats avec des donateurs bilatéraux de longue date et de nouveaux partenaires.

44. Le programme régional identifiera les risques, conformément au cadre de gestion globale des risques bien établi du PNUD, afin de les gérer et de les atténuer et de rectifier le tir si nécessaire. Toutes les activités du programme respecteront les politiques du PNUD en matière de diligence raisonnable, de garanties sociales et environnementales et de lutte contre le blanchiment d'argent. Les risques environnementaux seront systématiquement évalués, en tenant compte régulièrement des catastrophes d'origine climatique, des phénomènes météorologiques extrêmes et des pandémies, et traités de manière appropriée. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres partenaires du système des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Des mécanismes de réclamation au niveau des projets sont mis en place conformément aux orientations pertinentes afin de renforcer la responsabilité vis-à-vis des bénéficiaires et des partenaires. Pour les programmes régionaux et multinationaux mis en œuvre au niveau national, les bureaux de pays du PNUD joueront un rôle essentiel en garantissant la responsabilité mutuelle à l'égard des partenaires nationaux et locaux.

45. Conformément à la décision 2013/9 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à l'exécution de projets doivent être imputés aux projets concernés.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

46. Le programme régional adopte une approche solide de gestion axée sur les résultats, conforme aux politiques et procédures du PNUD, qui met l'accent sur des résultats mesurables au niveau des produits et des réalisations et qui est complétée par un apprentissage en temps réel et des boucles de rétroaction rapides et régulières, afin de permettre une programmation orientée vers les résultats, évolutive et axée sur l'impact.

47. Aux fins de cohérence, le programme tire un grand nombre de ses indicateurs du Plan stratégique du PNUD. Partant de l'évaluation du dernier programme, il met davantage l'accent sur l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données, en ayant recours à des méthodes aussi bien traditionnelles qu'innovantes, y compris l'analyse numérique. Le programme mettra l'accent sur la collecte et l'analyse de données tenant compte des questions de genre et axées sur les groupes cibles, en utilisant le marqueur de genre du PNUD pour contrôler les dépenses et respecter les engagements en matière d'égalité des sexes et d'attention portée à des groupes spécifiques.

48. Le PNUD veillera à ce que les projets relevant du programme régional soient dotés de solides systèmes de suivi et d'évaluation, assortis d'allocations budgétaires et d'orientations techniques pour le suivi des résultats et l'établissement de rapports. Une collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement régionaux permettra de combler les lacunes en matière de données, tandis que les possibilités de développement des capacités pour le personnel du PNUD et ses partenaires, ainsi que les efforts de partage des données, renforceront les capacités régionales d'analyse, de réflexion et d'apprentissage.

49. Le programme régional comprend un plan d'évaluation complet, qui comporte des évaluations au niveau du programme, du portefeuille et des projets, assortis d'estimations de coûts et de sources de financement, ainsi que des dispositions pour des examens et des mises à jour annuels, afin de garantir l'obligation de rendre compte et de favoriser l'apprentissage continu.

50. Le programme régional s'appuiera sur les enseignements tirés des programmes en cours et sur les idées des partenaires pour contribuer à l'analyse du développement régional, en approfondissant la compréhension commune des questions clés et en définissant des réponses exploitables. Il contribuera au programme pluriannuel de recherche sur les politiques et de gestion des connaissances du PNUD en favorisant l'apprentissage par les pairs et la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et en exploitant les résultats du suivi et de l'évaluation à l'appui de la gestion évolutive et de l'apprentissage continu.

Annex. Results and resources framework

Related SDGs: 1, 3, 5, 8, 9, 10, 12, 17

REGIONAL PROGRAMME OUTCOME 1: Inclusive, shock-resilient and sustainable economic systems that expand decent work and livelihoods, strengthen social protection, reduce inequalities and enable women, youth and marginalized groups to thrive.

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME 1: By 2029, prosperity is increased for all, strengthening people's agency, capabilities and dignity to thrive.

OUTCOME INDICATOR(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE REGIONAL/GLOBAL PROGRAMME OUTPUTS	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (*United States dollars*)
Outcome indicator 1.1. Proportion of youth (aged 15-24 years) not in education, employment or training (integrated results and resources framework (IRRF) outcome indicator 1.2). **Outcome indicator 1.2.** Proportion of individuals using the Internet by sex and geographical location (urban/rural) (IRRF outcome indicator 1.7).	*Source*: ILO (SDG 8.10.2) Bangkok Regional Hub to output data annually *Source*: International Telecommunication Union (ITU) DataHub, Bangkok Regional Hub to output data annually	**Output 1.1.** Economic opportunities are expanded through regional support for integrated, future-oriented planning, building country capacities to mobilize domestic and innovative financing for sustainable development and the empowerment of youth and marginalized groups to access productive assets, decent work, skills and markets in emerging growth sectors. *Indicator 1.1.1.* Number of inclusive employment initiatives implemented through regional support, targeting: (IRRF G.1.1.3) (a) Women; (b) Youth; (c) People with disabilities; (d) Migrants. *Source:* Project monitoring reports and government documents. *Indicator 1.1.2.* Number of regional partnerships launched to promote equitable access to productive assets and skills in digital or green economies, and micro, small and medium enterprise development. (a) Digital economies; (b) Green economies; (c) Micro, small and medium enterprise development. *Source:* Project monitoring reports and partnership agreements.	Line ministries at the national level, municipalities and local actors; United Nations organizations, such as ESCAP, Joint United Nations Programme on HIV/AID (UNAIDS), UNICEF and ILO; Regional intergovernmental bodies (e.g., ASEAN, Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC), Pacific Islands Forum (PIF) private sector and other development partners.	**Regular** 3,000,000 **Other:** 15,5000,000
		Output 1.2. Social protection and health systems are made more resilient and adaptive, through regional support that promotes universal, inclusive, and shock-responsive systems, harnesses digital innovation, and enables cross-border learning for risk-proofing poverty reduction for all, particularly for women, youth, people with disabilities and other marginalized groups. *Indicator 1.2.1.* Number of countries supported to integrate climate or crisis risk into social protection and health systems through regional tools, data, or advisory support.		

		Data source: Project reports. *Indicator 1.2.2.* Number of regional public goods including knowledge products and tools to promote resilient and adaptive social protection and health system. *Data source:* Knowledge products and project reports.		
		Output 1.3. Increased economic opportunities for women through regional support that strengthens gender-responsive fiscal policy reforms, entrepreneurship, job creation, digital skills and investing in care systems. *Indicator 1.3.1.* Number of measures implemented with regional support to (IRRF A.1.1.1, adjusted) (a) Eliminate gender-based discrimination and segregation in labour market; (b) Increase women's access to and use of digital technologies, digital finance and e-commerce. *Data source:* Government documents, project monitoring reports. *Indicator 1.3.2.* Number of economic policies or fiscal reforms conducted to advance women's economic empowerment with regional support (IRRF A1.1.2) *Data source:* Government documents, project monitoring reports.		
Related SGDs: 3, 5, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 17				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME 2: Integrated and inclusive pathways to protect nature, reduce emissions and climate risk and align public and private finance to unlock green, blue and nature-positive solutions are adopted across the region – safeguarding planetary health for present and future generations.				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME 4: By 2029, international environmental agreements are mainstreamed into national development frameworks to drive sustainable development.				
Outcome indicator 2.1. International and domestic financial flows to developing countries in the region in support of climate change (IRRF outcome indicator 4.1).	*Source*: Progress and monitoring reports under the regional programme *(to be aligned with IRRF)* Bangkok Regional Hub to collect data annually	**Output 2.1.** Integrated and inclusive development pathways that protect nature, reduce emissions and climate risk, and strengthen countries' ability to manage environmental transitions are advanced through regional support for embedding global environmental commitments into policies, institutions, and planning systems, addressing climate and health related impacts and enabling just transitions. *Indicator 2.1.1* Number of countries supported to integrate commitments of inter-governmental environmental agreements into national policies, development plans or budgets. (IRRF G.4.1.1, adjusted) *Data source:* Project monitoring and advisory service provided. *Indicator 2.1.2.* Number of countries benefiting from regional initiatives that strengthen country capacities to assess and respond to climate-health or nature-related systemic risks. *Data source:* Project monitoring reports.	National line ministries and subnational government entities; United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), UNEP, GEF, Global Climate Fund (GCF), the Global Fund, alongside private sector	**Regular** 3,000,000 **Other:** 60,000,000

		Output 2.2. Public and private financing ecosystems are expanded while inclusive finance instruments and digital innovations enable low-carbon industries, nature-based businesses and marginalized populations to benefit from green and blue economy. *Indicator 2.2.1.* Number of public and private climate finance measures (debt swap, gender and climate sensitive budgeting, cost benefit analysis, etc.) supported by the regional programme: (a) Public; (b) Private. *Data source:* Project monitoring reports. *Indicator 2.2.2.* Number of system enhancement tools, financing instruments and frameworks with regional support, developed to strengthen green finance governance and/or to leverage investments for blue and/or green economy. *Data source:* Project reports.	financers and bilateral donors; Regional coordinating mechanisms and intergovernmental organizations, including the International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD), Partnerships in Environmental Management for the Seas of East Asia (PEMSEA), the Pacific Islands Forum Fisheries Agency (FFA); WHO, UNICEF, United Nations Capital Development Fund (UNCDF), UNFPA and UNAIDS ASEAN, Pacific Island Forum, and Brazil, BRICS Plus, as well as key collaboration platforms, including the Commission on the Status of Women (CSW) for gender and the Coalition of Finance Ministers for Climate Action;	
		Output 2.3. Environmental transitions are made more inclusive and equitable through regional support that promotes gender equality, women's leadership, participation and entrepreneurship in climate and nature action, and harnesses digital technologies to enhance environmental governance, accountability and access to services. *Indicator 2.3.1.* Number of policies, strategies, regulations and laws informed by regional support, pertaining to the development and application of digital technologies and/or data that promote sustainable and green practices through inclusion of environmental sustainability goals (IRRF I.4.2, adjusted) *Data source*: Government documents, project monitoring reports. *Indicator 2.3.2.* Number of women with access to clean energy and increased women-led MSMEs in the renewable energy sector through regional support (IRRF G.4.2.4 adjusted): (a) women with access to clean energy; (b) women-led MSMEs. *Data source:* Progress and monitoring reports under the regional programme		

Related SGDs: 3, 5, 9, 10, 11, 16, 17				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME 3: Governance systems are more inclusive, participatory, accountable and digitally enabled to uphold the rule of law and human rights, deliver quality public services equitably, and foster trust and resilience by meaningfully engaging people, particularly women, youth and marginalized populations.				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME 2: By 2029, governance systems are more effective, inclusive and accountable, enabling people, societies and economies to thrive.				
Outcome indicator 3.1. Number of countries with a score lower than 0 on worldwide governance indicator: (a) Voice and accountability; (b) Government effectiveness. **Outcome indicator 3.2.** Number of countries that have made positive progress on artificial intelligence readiness to enable responsible and inclusive adoption of intelligence readiness (IRRF outcome indicator 2.7).	*Source*: Worldwide governance indicators, Bangkok Regional Hub to output data annually *Source*: Government artificial intelligence readiness index by Oxford Insights, Bangkok Regional Hub to output data annually	**Output 3.1** National and local public institutions have enhanced capacity to co-create with stakeholders, test and scale people-centred, transparent, digitally enabled public policies, service-delivery solutions and accountability mechanisms, benefiting from regional support. *Indicator 3.1.1.* Number of national or local public institutions supported to adopt co-creation, foresight and/or human-centred design approaches in developing public policies or service-delivery solutions (to be disaggregated by type of public institutions). *Data source*: Project monitoring reports. *Indicator 3.1.2.* Number of measures to strengthen accountability (including social accountability) with regional support, prevent and mitigate corruption risks, and integrate integrity and anti-corruption in the management of public funds, service delivery and other sectors at: (IRRF G.2.1.1) (a) Regional level; (b) National level; (c) Sub-national level; (d) Sectoral level. *Data source*: Project reports and government documents.	Government, subnational government entities, parliament, the judiciary across programme countries, multilateral collaborations with United Nations organizations such as OHCHR UNODC and UN-Women as well as the United Nations Global Compact, collaborative platforms, civil society groups, private sector actors and business networks, women-led and youth-led organizations and networks, international financial institutions, development partners and private sector partners.	**Regular** 3,000,000 **Other:** 15,000,000
		Output 3.2. Democratic processes, rule of law, and human rights are strengthened to enable meaningful civic participation, rights-based digital and green transitions, and people-centred access to justice through regional support, especially for women, youth and marginalized groups. *Indicator 3.2.1.* Number of stakeholders engaged through regional or subregional platforms that convene diverse actors to influence legal and policy reforms. (a) Youth; (b) Civil society; (c) Private Sector; (d) Other. *Data source:* Monitoring reports. *Indicator 3.2.2.* Number of countries supported to strengthen legal or regulatory frameworks, policies or strategies in line with human rights standards to enable public participation, enhance access to justice, safeguard civic space, or promote responsible business conduct. *Data source:* Monitoring reports.		

		Output 3.3. Governance systems become more inclusive, gender-equal, responsive and future-ready through regional support that strengthens public or private digital infrastructure, capabilities and skills, and embeds equity and rights in digital governance. *Indicator 3.3.1.* Number of public institutions that have benefited from targeted measures designed to enhance digital, data and/or artificial intelligence capacities with regional support at (IRRF A.2.1.1): (a) Regional level; (b) National level; (c) Subnational level. *Data source:* Project reports and government documents. *Indicator 3.3.2.* Number of regional initiatives promoting gender-sensitive digital governance or digital innovation in public or private sector benefiting marginalized groups. *Data source:* Project reports.		
Related SDGs: 3, 5, 11, 13, 16, 17				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME 4: Strengthened anticipatory and gender-responsive crisis governance to prevent and mitigate risks, reduce reliance on humanitarian relief, and enable timely recovery-protecting development gains and fostering sustainable peace, stability and social cohesion, especially in fragile, climate-vulnerable and conflict-affected settings.				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME 3: By 2029, institutions and people are better prepared to prevent, respond to and recover from crises while sustaining long-term development.				
Outcome indicator 4.1. Number of directly affected persons attributed to disasters per 100,000 population reduced (in Asia-Pacific region) **Outcome indicator 4.2.** Number of countries whose vulnerability to crisis and disaster risk has improved (IRRF outcome indicator 3.2)	*Source*: United Nations Office for Disaster Risk Reduction (SDG 1.5.1 b), Bangkok Regional Hub to output data annually *Source*: INFORM risk index, European Commission, Bangkok Regional Hub to output data annually	**Output 4.1.** Countries are better able to anticipate, prevent and manage multidimensional risks through regional support that strengthens inclusive crisis governance, fosters social cohesion and peacebuilding, and embeds foresight, early warning and risk-informed planning into development pathways to build resilience. *Indicator 4.1.1.* Number of risk-informed development strategies and plans regionally supported and in place that operationalized or integrated foresight, early warning and anticipatory action systems to address interconnected disaster, conflict and climate risks, at (IRRF I.5.1 adjusted): (a) Regional level; (b) National level; (c) Subnational level; (d) Sectoral level. *Data source:* Project monitoring reports. *Indicator 4.1.2.* Number of regional public goods (such as risk dashboards, foresight reports, or integrated risk maps) produced regionally to support countries in national risk governance, resilience-building, social cohesion and peacebuilding. *Data source*: Knowledge products and project reports	Government, subnational government entities, humanitarian actors, private sector, local communities; international financial institutions, other United Nations organizations, including UNDRR Regional entities such as ASEAN, Pacific Island	**Regular** 3,000,000 **Other:** 15,400,000

		Output 4.2. Crisis-affected communities recover more sustainably through regional support for inclusive gender-responsive recovery, strengthened service delivery and livelihoods, and transitions from humanitarian response to long-term resilient development, while reducing displacement-related vulnerabilities. *Indicator 4.2.1.* Number of initiatives supported by the regional programme for conflict-sensitive, gender-responsive and risk-informed resilient recovery strategies, programmes, or plans in post-crisis settings. *Data source:* Disaster and pandemic integrated plans.	Forum, BIMSTEC, and ICIMOD.	
		Output 4.3. Crisis governance is strengthened through regional support that expands access to risk-informed and flexible crisis financing, de-risks investments in fragile and crisis-affected settings, leverages digital solutions for real-time risk monitoring/responding and inclusive service delivery, and ensures the leadership and participation of women, youth, displaced persons and marginalized groups. *Indicator 4.3.1.* Number of regional digital or real-time risk monitoring/responding solutions supported to strengthen inclusive service delivery, crisis early actions and resilience-building, targeting: (a) Women; (b) Persons with disabilities; (c) Disaggregated data unavailable. *Data source:* Project monitoring reports and government data.		